

n° 5

# FORÊTS PRIVÉES

## de Bourgogne- Franche-Comté



Juin 2019

*Journal d'information des propriétaires forestiers privés*

**Santé des Forêts  
Vigilance !!!**

**p. 4-5**

**ACTUALITÉS  
PRFB adopté !**

**3**

**CETEF  
Formation**

**7**

**ÉCONOMIE  
Le scolyte  
mobilise !**

**8**



# L'ÉDITO

## La gestion des crises sanitaires fait partie du « quotidien » du forestier

**C**elle qui nous touche aujourd'hui, succède aux crises de 2000 (conséquence de la tempête), 2003 et 2009 (consécutives à de fortes chaleurs et faibles pluviométries estivales).

Elle se caractérise par son ampleur : les peuplements d'épicéas de plaine, des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> plateaux subissent de fortes attaques de scolytes, favorisées par les températures élevées de l'automne 2018 et la douceur de l'hiver 2019 ; les pessières du Haut-Jura ne sont pas épargnées, mais heureusement dans de moindres proportions.

La crise « scolytes » ne doit toutefois pas masquer les dépérissements sur sapins pectinés, pins, douglas... qui se manifestent dans toute la région.

Le réchauffement climatique est le principal responsable de ces problèmes sanitaires, les essences qui étaient plus ou moins en limite de leur aire de distribution sont les premières affectées. Celles qui, jusqu'à présent, étaient dans leur optimum écologique, se trouvent déstabilisées par des étés de plus en plus chauds, de plus en plus longs et de moins en moins arrosés.

La reconstitution des peuplements sinistrés va demander une réflexion approfondie sur les essences à installer (le douglas n'est pas la solution miracle à la crise de l'épicéa), les mélanges à favoriser et les techniques à employer ou inventer. Pour cela, le CNPF a développé des outils pour faciliter le diagnostic de résilience des peuplements (Archi, qui analyse l'architecture des arbres) ou déterminer les essences qui seraient adaptées au futur climat (Bioclimsol, qui prend en compte climat et composantes du sol, sera disponible début 2020).

Le défi que nous avons à relever pour adapter nos forêts doit rassembler toutes les bonnes volontés pour mettre en commun le fruit de nos expériences, de nos réussites et de nos échecs... Nous devons aussi nous donner les moyens d'analyser les solutions mises en place par les pays voisins.



Bois sous aspersion  
Tempête 1999

Patrick LECHINE © CNPF

## Sommaire

- Edito p. 2
- PRFB p. 3
- Crises sanitaires p. 4
- Prochaines réunions p. 6
- Changement climatique p. 6
- Actu CETEF Formation p.7
- Page économique p. 8
- Hommage à François Leforestier p. 9
- Les réunions du 2<sup>e</sup> sem 19 p. 9
- Les syndicats dans vos départements p.10
- Changement climatique p.11
- Remise de médaille p.12
- Contacts p. 12

Avec le soutien financier de



**Christian BULLE**

Président de Forestiers  
Privés de Franche-Comté



**Charles de GANAY**

Président du CRPF  
Bourgogne-Franche-Comté



**Joseph de BUCY**

Président de Forestiers Privés  
de Bourgogne



## Forêts Privées de Bourgogne-Franche-Comté

Éditeurs : CRPF Bourgogne-Franche-Comté - Forestiers Privés de Franche-Comté et Forestiers Privés de Bourgogne,

Siège : CRPF Bourgogne-Franche-Comté - 18 bd Eugène Spüller - 21000 DIJON. Directeur de Publication : Charles de GANAY

Comité de rédaction : Joseph de BUCY, Christian BULLE, François JANEX, Sabine LEFEVRE, Patrick MICHEL, Marie-Cécile DECONNINCK, Bruno BORDE.

Secrétaire de rédaction : Fabienne BLANC. Abonnement gratuit. Tirage : 27 000 exemplaires. Parution trimestrielle. N°5.

Impression : SIMONGRAPHIC - 25290 Ormans. Dépôt légal : Juin 2019 - ISSN 2609-715X

Vos coordonnées sont issues du fichier foncier DGFIIP en date du 31/12/2016.  
Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en adressant un mail à [cil@cnpf.fr](mailto:cil@cnpf.fr)

# Le Programme régional de la forêt et du bois

La rédaction d'un Programme régional de la forêt et du bois (PRFB), dans un délai de deux ans à compter de la parution du Programme national (PNFB), est une obligation réglementaire, inscrite dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'Etat, la Région et l'interprofession Fibois ont fait le choix d'un document stratégique unique, couvrant les champs du Contrat stratégique de filière et du PNFB : le Contrat régional forêt-bois.

Préalablement à son adoption, le Contrat régional forêt-bois a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Le CRFB a été voté lors d'une réunion tenue au Conseil régional à Dijon. Le Président du PNR du Morvan, par ailleurs vice-président de la Région, a voté pour. Seuls quelques écologistes morvandiaux et le représentant d'un syndicat ONF se sont abstenus. L'absence d'opposition valide la qualité du travail et de la concertation mise en œuvre par la DRAAF et la Région.

- Le rapport entre production biologique et prélèvement donne pour notre région un taux de prélèvement moyen de 56 %, avec 49 % pour les feuillus et 71 % pour les résineux.
- Le taux de prélèvement est directement corrélé à la distance de débardage : 65 % quand celle-ci est inférieure à 200 m, 25 % quand elle est supérieure à 1 000 m.
- Les objectifs de mobilisation supplémentaire en volume à l'horizon 2028 ont été évalués :
  - pour le bois d'œuvre résineux à + 14 % en Franche-Comté, + 29 % côté Bourgogne,
  - pour le bois d'œuvre feuillu, à + 15 % sur l'ensemble de la région,
  - pour le bois énergie / bois d'industrie, à + 18 % toutes essences confondues.



Fabienne BLANC © CNPF

## Les enjeux du CRFB

« S'appuyer sur une gestion dynamique, durable et multifonctionnelle des forêts pour renforcer une chaîne de valeur ajoutée ancrée sur le territoire, de la production à l'utilisation en passant par les transformations, source de croissance et d'emplois, notamment dans les espaces ruraux, et concourant efficacement à la réduction du déficit de la balance commerciale nationale et à la lutte contre le changement climatique » : tout y est !

Conformément aux attentes du PNFB, les objectifs de mobilisation supplémentaire de bois, d'abord en bois d'œuvre puis en bois d'industrie ou d'énergie, ont été déclinés par bassins de production.

C'est donc un document stratégique d'orientation. Il définit les grandes orientations de la politique forestière régionale, en déclinant sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté la politique forestière nationale. Par la suite, d'autres documents plus opérationnels seront élaborés : il s'agira notamment du Schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) pour les forêts privées.

## Réactions à la consultation du public

Parmi les 277 consultations exploitables, on dénombre : 190 contributions négatives ou critiques à l'encontre du Contrat Forêt Bois ou de la politique forestière en général ; 81 contributions neutres et 6 contributions positives. Certaines de ces contributions présentent la forêt comme un bien commun à préserver, qui justifie que le propriétaire ne choisisse pas sa gestion forestière, mais qu'elle lui soit imposée...

Par ailleurs, à l'occasion de la révision de sa charte, le PNR du Morvan a demandé à être consulté sur les Plans simples de gestion, ce que l'Etat a refusé car non conforme à la loi. Pour autant, il est illusoire de croire que d'autres tentatives ne voient le jour, là ou ailleurs, notamment sur les biens forestiers qui ne sont pas sous DGD (Document de gestion durable). Lors d'une audition par l'autorité environnementale, le PNR du Haut-Jura souhaitait, lui aussi, s'intéresser aux coupes de faibles surfaces. Le Document de gestion durable (PSG, RTG, CBPS), instruit par le CRPF, est à ce jour le seul outil à notre disposition pour que des associations écologistes ou des PNR ne viennent pas nous dire ce que nous devons faire dans nos parcelles.

Si nous voulons être crédibles il faut que nous soyons irréprochables dans l'application des PSG. La question n'est pas de prendre la liberté d'avancer ou reculer la date d'une coupe ni de prélever un peu plus ou un peu moins, mais bien de respecter le programme des coupes et travaux prévus dans le DGD agréé par le Conseil de centre du CRPF.

# Crise sanitaire : l'observation, l'analyse

Sabine LEFFEVRE (source : DSF)  
CIA 25-90

## Une histoire qui se répète...

2018 a été une année climatique exceptionnelle, après 2015 et 2017 qui sont les 2 autres étés les plus chauds depuis 1900... Les questions sont nombreuses sur les conséquences pour la forêt. Rien de tel qu'une petite rétrospective pour essayer de comprendre et tenter d'anticiper !

La plus grande sécheresse du millénaire remonte à 1303... le Rhin, la Loire et la Seine étaient à sec ! Dans les années 1920, suite à la « sécheresse du siècle » de 1921, la presse forestière relate des dépérissements de chêne pédonculé, importants en forêt de Vierzon notamment.

En 1956, André SCHAEFFER parle déjà de changement climatique, suite à une série d'étés caniculaires (1945, 1947, 1949, 1950 et 1952) et s'inquiète de l'avenir du sapin dans le Jura.

Plus proche dans nos mémoires, la sécheresse de 1976 sera suivie d'importants dépérissements en forêt de Tronçais et dans les Vosges, où ils ont été attribués à tort aux pluies acides. Après analyse, il a été montré que le facteur déclenchant était bien la sécheresse.

1989 à 1991 ont été 3 années consécutives de sécheresse, avec une fois encore dans la presse forestière, des inquiétudes sur les dépérissements des feuillus... et bien sûr les tempêtes de 1999 et 2009, la sécheresse-canicule de 2003... Nos forêts ont déjà dû faire face à de multiples aléas, et les observations de nos prédécesseurs sont précieuses pour comprendre les effets directs et surtout indirects de ces coups durs...

## Les enseignements du passé : quels points de vigilance pour 2019 ?

### SAPIN

Par analogie avec l'épisode de sécheresse – canicule de 2003 et les observations de 2004, on s'attend en 2019 à d'importantes mortalités de sapins pectinés sur l'ensemble de la région. Avec la reprise de l'activité physiologique des sapins, les mortalités se révèlent au printemps, mais témoignent d'attaques de parasites de faiblesse en 2018. Les insectes ravageurs des sapins (pissode, scolytes curvidenté et spinidenté...) sont moins agressifs que le typographe de l'épicéa, et ne s'attaquent qu'à des arbres affaiblis et stressés. C'est ce qui explique le décalage dans le temps de l'apparition des dégâts. Les moyens de lutte sont exactement les mêmes que pour les épicéas. En revanche, le retour à des conditions climatiques normales, et donc la reprise de vigueur des arbres, limite rapidement les attaques, ce qui n'est pas le cas du typographe sur épicéa qui, en cas de pullulation, peut coloniser des tiges vigoureuses. Les rougissements peuvent également être provoqués uniquement par le stress hydrique de 2018, sans attaques d'insectes.

### DOUGLAS

La météo capricieuse, avec des périodes chaudes en début d'année puis des périodes de gel, peut provoquer chez le Douglas avant débourrement un phénomène de rougissement physiologique, qui peut conduire à la mort de l'arbre (les plantations de moins de 10 ans y sont sensibles). Des rougissements d'arbres adultes, de nature abiotique, sont également observés en région, suite aux stress hydriques de l'an dernier subis par les peuplements, avec ponctuellement la présence de quelques scolytes.

### FEUILLUS

Les arbres ont abordé l'hiver avec un sérieux déficit en réserves carbonées (lié aux rougissements et à la chute précoce des feuilles), et avec un état de contraction des troncs (déshydratation des tissus, aubier en particulier) anormal. En raison de réserves réduites, cette situation risque de provoquer chez ces arbres des phénomènes de microphyllie (feuilles plus petites), des fortes fructifications, des mortalités d'organes pérennes (rameaux, branches) voire d'individus, révélateurs de phénomènes d'embolie dus au stress hydrique.

Une attention particulière devra être portée aux peuplements présents sur les stations aux plus fortes contraintes (faible réserve utile, hydromorphie, adrets, sols superficiels).

La plus grosse inconnue à ce jour est la réaction des arbres à la répétition de plus en plus rapide des aléas climatiques. Chaque période d'accident climatique est suivie de 3 phases :

**Phase 1** : année n ou printemps n+1, on constate des mortalités directes liées à l'action de l'aléa sur la physiologie de l'arbre (nouveau ravageur, chablis, rougissement...)

**Phase 2** : année n, n+1, n+2 : mortalités dues à des parasites de faiblesse (insectes surtout). Nous sommes actuellement dans cette phase.

**Phase 3** : année n+2 et suivantes : on observe des dépérissements lents, complexes avec éventuellement la présence de parasites de faiblesse encore présents.

**Puis vient le temps du retour à l'équilibre ...  
...sous réserve qu'un nouvel aléa n'intervienne pas !**

# se et la vigilance sont de mise !!!

## L'accompagnement du Département de la Santé des Forêts (DSF)

Toutes les informations disponibles sur les questions sanitaires sont collectées et traitées par un service spécifique, le Département de la Santé des forêts, qui est un service du Ministère de l'Agriculture, rattaché en région aux DRAAF. Ses missions se déclinent en 3 volets :

- ⊙ surveillance sanitaire des forêts et évaluation des risques, en lien avec les organismes de recherche
- ⊙ diagnostic et conseil aux gestionnaires publics ou privés
- ⊙ élaboration et diffusion de l'information

Pour assurer ces missions, le DSF est structuré autour de 6 échelons régionaux ou interrégionaux, avec 2 à 4 permanents, puis sur un réseau de correspondants-observateurs au sein des différentes structures CRPF, ONF, DDT, Chambres d'Agriculture. Dans notre région, 28 correspondants-observateurs sont à votre écoute pour vous aider à identifier les causes de problèmes sanitaires que vous constatez ou simplement pour collecter l'information. Ils sont épaulés par les 3 permanents du pôle DSF de la région qui sont Mathieu MIRABEL (responsable), Thierry DURAND (technicien) et Bénédicte PIROUTET (assistante).

Les périodes de crises que nous vivons montrent bien l'intérêt d'un tel réseau pour capitaliser des données, des observations qui nous aident collectivement à mieux comprendre quels sont les risques et quelles sont les pistes pour les minimiser. N'hésitez pas à partager vos observations ! Vous ne repartirez pas avec une ordonnance, malheureusement, mais avec un diagnostic et des conseils sylvicoles pour atténuer la propagation. En revanche, vous aurez contribué à une meilleure connaissance et donc à une meilleure compréhension des différents problèmes.

Les questionnements sont nombreux sur l'avenir de nos forêts, sur notre capacité de forestiers à concilier tous les enjeux. L'histoire nous montre que la résilience et la capacité d'adaptation de nos forêts sont importantes. Plus que jamais, nous devons comprendre le fonctionnement de nos sols, de nos écosystèmes et nous adapter... « L'imiter la nature, hâter son œuvre » enseignaient Lorentz et Parade en 1837 dans leur « Cours élémentaire de culture des bois »... Ces mots ont tout leur sens aujourd'hui encore plus qu'hier... La filière doit accélérer les recherches sur les « nouvelles essences » ou « provenances », les techniques de renouvellement, sur la connaissance relative aux ravageurs et pathogènes et à leur impact sur les peuplements.

**L'histoire nous montre que la résilience et la capacité d'adaptation de nos forêts sont importantes !**

**Le propriétaire de forêt, quand à lui, doit s'appuyer sur des conseils de professionnels et garder à l'esprit quelques règles de bons sens pour avoir une forêt en bonne santé :**

- ⊙ pratiquer un bon diagnostic (sol, climat, peuplements, risques sanitaires)
- ⊙ maintenir voire améliorer la diversité (mélange pied à pied, ou parcelle par parcelle), pour « diluer » les risques, augmenter la résilience...
- ⊙ veiller à une gestion suivie dans le respect des documents de gestion durable, et au renouvellement des peuplements à maturité
- ⊙ respecter les sols (exportation de biomasse, tassement...),
- ⊙ limiter les ouvertures brutales dans les peuplements âgés

Le récent rapport sur l'état de la biodiversité mondiale fait un constat assez alarmant, mais insiste aussi sur le fait **qu'il n'est pas trop tard** pour agir... Il en est de même pour nos forêts : la situation de crise est bien présente, mais pour trouver des alternatives, des itinéraires sylvicoles adaptés, nous devons sans doute accepter des changements dans nos choix et nos pratiques.



## Réunions d'information 2<sup>e</sup> semestre 2019

Bulletins d'inscription à télécharger sur notre site : <https://bourgognefranchecomte.cnpff.fr/>

<b>23 août - Morvan</b>	<b>Randonnée pédestre commentée, à la découverte du Morvan forestier</b>
<b>Automne - Puisaye 89</b>	<b>Améliorer vos peuplements en récoltant du bois-énergie</b>
<b>13 septembre - Bouverans 25</b>	<b>Les futaies résineuses jardinées</b>
<b>17 septembre - Nièvre 58</b>	<b>Le sol forestier</b>
<b>27 septembre - Bresse 71</b>	<b>La plantation de chêne</b>
<b>4 octobre - Morvan</b>	<b>La régénération naturelle du douglas</b>
<b>8 octobre - Yonne 89</b>	<b>Quel avenir pour le douglas en plaine face au changement climatique ?</b>
<b>10 octobre - Selongey 21</b>	<b>Martelage en futaie irrégulière feuillue</b>
<b>11 octobre - Morvan</b>	<b>Martelage en futaie irrégulière feuillue</b>
<b>15 octobre - Nièvre 58</b>	<b>Une visite chez...</b>
<b>18 octobre - Villers-sous-Chalamont 25</b>	<b>Un singe dans vos arbres !</b>
<b>25 octobre - Tourmont 39</b>	<b>Comment vendre ses bois ?</b>
<b>8 novembre - Besançon 25</b>	<b>" La Forêt bouge "</b>
<b>14 novembre - Petite Montagne 39</b>	<b>De la truffe de Bourgogne en terre jurassienne !</b>
<b>26 novembre - St Brisson 58</b>	<b>Séminaire sur les sols forestiers</b>
<b>29 novembre - Clairvaux-les-Lacs 39</b>	<b>Fiscalité forestière, comment ça marche ?</b>

## Changement climatique

*Alban de MONTIGNY, Président  
Président du syndicat des sylviculteurs nivernais*

L'année 2018 a commencé par de fortes précipitations. Le printemps fut humide et plutôt chaud, l'été sec et l'automne quasi estival et très sec, pour avoir finalement le 30 octobre une tempête de neige sur des arbres encore feuillés, qui a entraîné des dégâts parfois importants dans quasiment tout le département de la Nièvre. Enfin, les vraies pluies d'automne sont arrivées fin novembre. Bien que le changement climatique soit un peu une tarte à la crème que certains médias ressortent régulièrement, voilà quelques informations objectives sur le sujet :

- Sur les 50 dernières années, les années les plus chaudes sont parmi les plus proches de nous. La teneur en gaz carbonique augmente depuis 1850, ce qui est un élément positif pour la croissance des végétaux en général et des arbres en particulier.

Dans notre département, le nombre de jours de végétation (en gros, lorsque la température ne descend pas en-dessous de 10°C) a augmenté et le nombre de jours de gelée a diminué. C'est encore un facteur favorable pour la végétation, mais également pour les parasites et nuisibles. Je me souviens d'un paysan morvandiau qui disait « quelques jours à -15°C, c'est très bon, ça tue la vermine » : nous reverrons des journées à -15°C, mais certainement pas tous les ans.

- Par contre l'évolution des précipitations, et surtout leur répartition dans l'année, sont pour l'instant une inconnue. Aurons-nous des pluies d'hiver abondantes et une longue saison sèche comme certains nous le prédisent : on n'en sait rien pour l'instant. La plupart des arbres de nos forêts, résineux comme feuillus, ne sont pas adaptés aux longues sécheresses estivales.

Encore une fois, sachons raison garder; n'oublions pas que la forêt se gère sur le long terme, mais il faut quand même obser-

ver les réactions de nos forêts à la chaleur et surtout au stress hydrique. Ainsi l'épicéa ne paraît plus vraiment adapté dans notre département, voire à la majeure partie du grand Est de la France; le chêne sessile (ou chêne rouvre) est préférable à un chêne pédonculé. Le robinier faux acacia tire assez bien son épingle du jeu. Les chaleurs estivales régulières sans pluie pourraient être préjudiciables au douglas, dans des secteurs secs et pas trop élevés du département.

N'oublions pas que cette essence, au demeurant remarquable, pourrait pâtir pour ses reboisements de l'interdiction récente du seul produit permettant de lutter efficacement contre l'hyllobe, un insecte qui s'attaque aux jeunes plants en causant des dégâts graves, quelquefois irrémédiables.

**Enfin, remarquons tout de même que cette année 2018, que l'on accuse de nombreux maux, a été celle d'une glan-dée exceptionnelle.**



Patrick LECHINE © CNPFF

Chêne pédonculé

## Actu CETEF Formation

Patrick LECHINE, CRPF BFC,  
d'après le compte-rendu  
de Jean-Claude CLERGET

Pour sa session de rentrée, le **CETEF de Franche-Comté** s'est réuni le 9 avril dernier à Moisse, dans la forêt du Groupement Forestier de Château neuf - la Serre.

**Cette visite en forêt nourrit la réflexion du CETEF sur les itinéraires sylvicoles à promouvoir et fournit au groupe de travail "Robinier" une nouvelle parcelle expérimentale.**



Patrick LECHINE © CNPF

C'est sous la conduite de leur Président Jean-Pierre GROZELLIER, également gérant du groupement familial, que la douzaine de participants encadrés par Patrick LECHINE (CRPF BFC) a découvert cette propriété acquise en 2008, avec un double objectif : permettre une activité relais à l'heure de la retraite et transmettre un patrimoine forestier de la meilleure qualité possible. Le propriétaire entend favoriser la production de bois d'œuvre de qualité et promouvoir autant que possible la régénération naturelle mélangée en futaie irrégulière.

D'une superficie de 46 ha d'un seul tenant, cette forêt située dans le massif de la Serre, à une altitude comprise entre 230 et 360 mètres, dispose d'un PSG agréé dont la mise en œuvre fait intervenir la coopérative Forêts et Bois de l'Est. Elle est comprise dans le périmètre d'une ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique) et en zone NATURA 2000. Elle s'étend sur un plateau étroit en forme de fer à cheval, encadré par deux versants à l'ouest et à l'est séparés par un vallon assez profond et fertile. Le plateau nord et le versant ouest ont été autrefois exploités en carrière, d'où étaient extraites des pierres à meule, ce qui explique son relief accidenté. Le sol siliceux acide localement assez filtrant, qui s'est développé sur ces formations géologiques à grès et gneiss, supporte 4 types de peuplements : chênaie-hêtraie, chênaie-pineraie, plantation de résineux en bandes (1965-1970) et une petite zone de taillis de robinier récemment exploitée.

Le groupe s'est déplacé dans les parcelles en trois étapes, de manière à analyser différentes situations, puis proposer des objectifs sylvicoles et en déduire les modalités des coupes et travaux. Les inter-bandes feuillues, qui séparent les futaies résineuses, sont souvent colonisées par les semis de sapin pectiné. Elles ont fait l'objet d'une vaste discussion, démontrant l'importance d'analyser les stations et leurs variations pour privilégier les essences les plus adaptées à chaque contexte ; le maintien du chêne et plus globalement du mélange d'essences, techniquement plus compliqué que l'éducation des semis résineux, est apparu comme une orientation à privilégier face aux évolutions climatiques.

Une partie de la futaie à dominante feuillue et à structure plus ou moins irrégulière vient d'être parcourue en coupe, le façonnage des houppiers en bois de chauffage devant s'achever

l'hiver prochain. Bien que difficile à affranchir de la concurrence du hêtre, la régénération du chêne ne doit pas être sacrifiée, afin de conserver le mélange d'essences et maintenir des semenciers à plus long terme. Elle nécessitera des attentions particulières lors de la réalisation des travaux sylvicoles après coupe, notamment sur les sols les plus profonds du vallon.

Enfin, les rejets, semis et drageons de robinier particulièrement dynamiques se développent avec une densité variable selon les endroits, mais qui devrait se montrer suffisante pour produire des billes de pied de qualité destinées au sciage. Cette parcelle pourra faire l'objet d'un suivi expérimental du groupe de travail du CETEF visant, à travers une sylviculture dynamique en sortie de phase de compression, la production de grumes de 40 à 45 cm de diamètre vers 40 ans.

Bien qu'il reste de nombreux sujets de discussion à développer dans cette propriété très intéressante, la journée s'est terminée vers 17h30 autour d'un excellent vin du Jura. Un grand merci à Jean-Pierre et à son épouse qui ont accueilli très chaleureusement les participants.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances, partager vos expériences sylvicoles, contribuer à l'installation et au suivi de parcelles expérimentales... N'hésitez pas à rejoindre le CETEF Formation de Franche-Comté ; renseignements auprès du CRPF ou sur le site internet :

<https://bourgognefranche-comte.cnpf.fr/>  
rubrique "Le CRPF" /nos partenaires/CETEF

### Du changement au sein de nos équipes



#### Arrivée : CRPF

**Mathieu Bruand**, technicien forestier à Champagnole

**Bertrand Léveque**, technicien forestier à Champagnole

**Pauline de Gesnais**, technicienne forestière dans le Morvan

**Franck Rigaud**, secrétaire DGD



#### Arrivée : Chambre d'agriculture du Jura

**Patrice Genty**, technicien forestier

**Brice Carnet**, technicien forestier

## Le scolyte mobilise !!!

**Le bois scolyté demeure le fait préoccupant du moment. Des producteurs aux transformateurs, tout le monde est concerné. Les uns par la chute du marché des petits bois, les autres par l'afflux de bois sec à gérer au quotidien et la crainte du manque pour les années à venir.**

Suite à l'impulsion des interprofessions Fibois-Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, les pouvoirs publics des deux régions ont été alertés. Un dossier technique détaillant l'état des lieux et les aides sollicitées leur a été transmis. Parmi les propositions, la mise en place d'un transport à destination des industries du Sud-Ouest en manque de bois qualité emballage avec prise en charge des surcoûts.

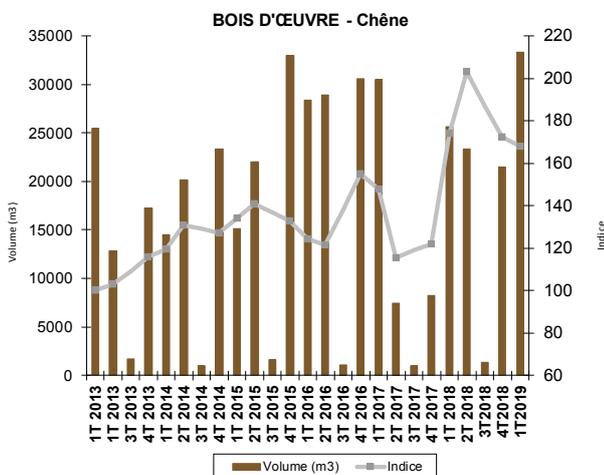
Le 22 janvier, les Préfets de région ont demandé au Ministre de se prononcer sur une aide au transport et une aide au renouvellement des peuplements. Le 27 mars, une cellule de crise scolytes nationale a été mise en place à la demande de la Fédération Nationale du Bois.

Pour l'instant, un suivi cartographique des foyers a été mis en place, mais aucune mesure de soutien concrète n'est encore annoncée par les pouvoirs publics.

Quelques divergences au sein de la filière sont apparues et pourraient fragiliser la cohérence d'une action concertée, facilitant ainsi l'absence de mesures de soutien dispendieuses de la part de l'Etat.

### BOIS D'OEUVRE CHÊNE

Initiée au deuxième semestre 2018, la baisse dans le chêne se poursuit en ce début d'année. Les petits bois et de ceux de mauvaise qualité sont peu recherchés. Sur les qualités supérieures, plot ou merrain, les prix se maintiennent et globalement les qualités intermédiaires et traverses ont baissé d'environ 15%. La bonne mobilisation des bois, autant dans le public que dans le privé, se constate sur le diagramme et contribue à une légère saturation dans cette fin de saison.

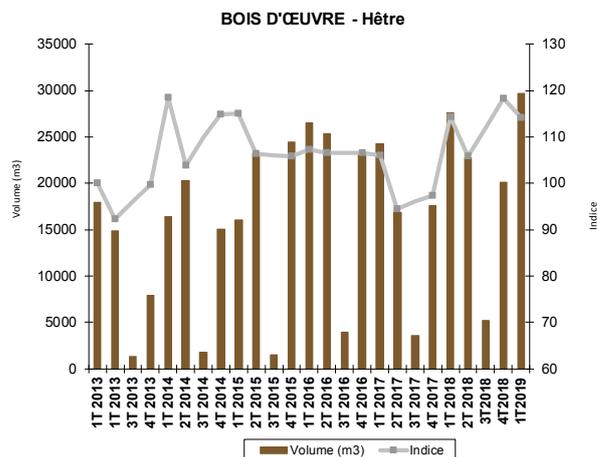
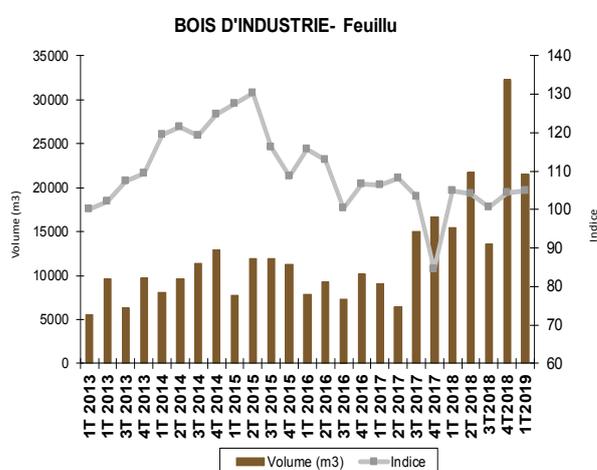


### BOIS D'OEUVRE HÊTRE

Sur cette essence, la demande reste bonne ; cela se confirme par des volumes mis en vente qui demeurent d'un très bon niveau. L'export continue de tirer ce marché, qui vit au gré des soubresauts de certaines destinations comme le Maghreb. Ce début d'année semble toutefois indiquer une certaine stabilité, confirmée par la bonne activité des scieries.

### BOIS D'INDUSTRIE FEUILLU

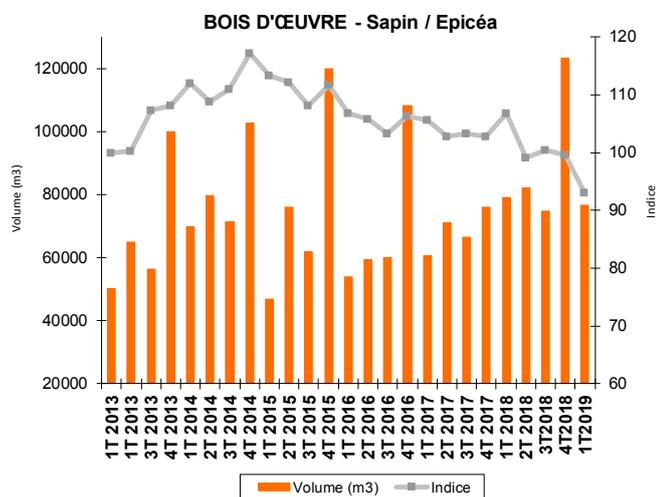
Ce marché évolue depuis plusieurs trimestres dans une certaine stabilité que la courbe confirme. L'apport de bois, que les conditions hivernales ont facilité, ne semble pas peser outre mesure. La demande locale en bois énergie, notamment avec l'usine de cogénération de Novillars, contribue probablement à soutenir le marché et explique la progression des volumes.



Graphiques issus de l'observatoire des marchés du bois façonné secteur Franche Comté, partenariat CIA 25/90 – Fibois Bourgogne Franche Comté

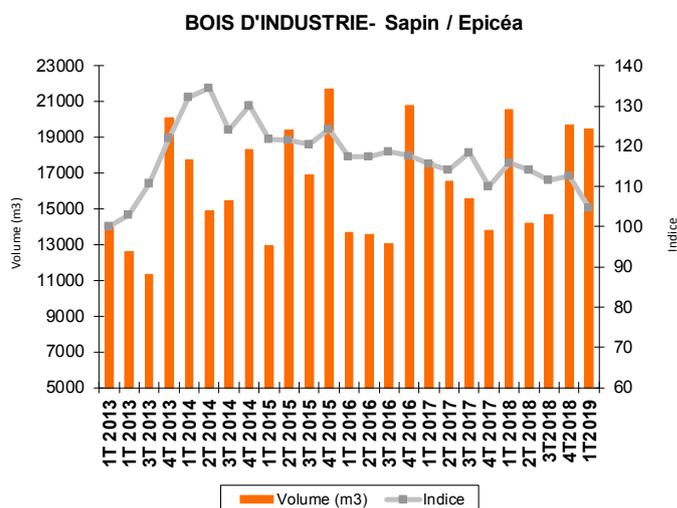
## BOIS D'OEUVRE SAPIN ÉPICÉA

La crise des scolytes démarrée en fin d'été confirme son impact. La mobilisation rapide et importante de petits bois scolytés avant la fin de l'année a saturé le marché des petits bois. Faute de solutions extérieures, l'engorgement sera durable au moins quelques mois, avec des prix en chute libre. Dans les gros bois, la demande reste soutenue, avec une préférence pour les bois de qualité, l'épicéa restant favori par rapport au sapin.



## BOIS D'INDUSTRIE SAPIN ÉPICÉA

L'afflux de petits bois scolytés entraîne les mêmes conséquences dans le bois d'industrie. La baisse demeure pourtant faible au vu des volumes du premier trimestre. Les contrats connaissent toujours une certaine inertie et, si l'export sur l'Italie a contribué au maintien des cours en ce début d'année, il faut s'attendre à plus de baisse par la suite.



## BOIS D'OEUVRE DOUGLAS

La dernière vente ONF de Champagnole a confirmé la bonne demande en bois de douglas. A Ruffey-sur-Seille dans le Jura, des douglas de 1,5 m<sup>3</sup> ont été achetés par la scierie Monnet-Sève 65 €/m<sup>3</sup> sur pied, 6 offres. Cette même scierie emportera également un lot de douglas de 4.3 m<sup>3</sup> à Nancray à 69 €/m<sup>3</sup>, 8 offres.

## Hommage

### Hommage à François LEFORESTIER

J'ai fait la connaissance de François Leforestier à l'occasion du premier congrès Pro Silva tenu à Besançon en 1993. Il en avait été un fervent promoteur, profondément convaincu du bien-fondé de la sylviculture conduite selon la « méthode du Contrôle ». Pour lui, l'aménagement forestier, fondé sur l'application de ces principes, permettait de répondre pleinement à toutes les exigences exprimées de nos jours par l'impératif économique, étroitement imbriqué avec l'impératif écologique.

Très attaché à l'indépendance du sylviculteur dans la pratique de son art, il veillait à fixer lui-même, avec une extrême rigueur, les règles de l'aménagement pour éviter l'à-peu-près et les dérives. Il ne cessait d'affirmer l'utilité des mesures d'inventaire pour mesurer le chemin parcouru ou restant à parcourir. Enfin, François avait le souci permanent d'améliorer la qualité d'un peuplement, objectif premier de la gestion forestière. Depuis quelques années, François travaillait sur une « Charte de la Forêt d'Excellence » visant à optimiser la gestion d'une surface boisée.

Il avait développé à Besançon un important Cabinet d'expertise forestière et était reconnu pour sa compétence et son intégrité dans l'exercice de son métier. Exigeant d'abord avec lui-même, il l'était également avec ses collaborateurs et avec tous les intervenants auxquels il confiait l'exécution de travaux d'équipement, de sylviculture ou d'exploitation. Dans les ventes de bois qu'il animait, il inspirait confiance aux publics auxquels il était confronté. Enfin avec ses clients, il savait les encourager à assimiler le rythme auquel fonctionne la nature.

*Roland BURRUS,  
ancien Président du CRPF puis du Syndicat de Franche-Comté*



*Faute d'espace disponible, impossible de publier un témoignage écrit par François exprimant sa perception du « forestier de terrain ». J'en recommande la lecture dans le bulletin 492 de la SFFC à paraître en juin prochain.*

# Les syndicats dans vos départements

## ■ Assemblée générale du syndicat des sylviculteurs nivernais

*Le syndicat des sylviculteurs nivernais a tenu son assemblée générale le 26 avril à Nevers, dans le cadre magnifique de l'espace Bernadette.*

Au-delà des points réglementaires tels que la présentation et l'approbation des comptes, le rapport moral, le quitus aux administrateurs ou le renouvellement de mandat, les principaux points abordés ont été les suivants :

- ⊙ **L'incendie de Notre Dame de Paris** a ému tous les français. N'oubliant pas que la Nièvre est le premier département producteur de chênes, de nombreux acteurs nivernais (scieurs, experts ou gérants forestiers) se sont portés volontaires pour fournir les chênes nécessaires. Fransylva comme Fibois peuvent être les vecteurs de ce mouvement de générosité.
- ⊙ Une attention particulière doit être portée au **"forêt bashing"** et plus exactement au "forestiers bashing". Il s'agit d'un mouvement à bas bruit qui se répand dans notre société, dont l'écrasante majorité de la population a perdu tout sens des réalités du monde rural. La question de savoir si forêt et bois sont les nouvelles cibles des activistes écologistes ne se pose plus : la réponse est positive. Il y a un risque fort que dans les prochaines années, la filière forêt bois subisse des attaques du même type que celles subies par la filière viande depuis 3 ans environ. A terme, ses effets empêcheraient la pleine maîtrise des choix forestiers notamment sur les questions de plantations, de choix d'essences, de modes de coupes et de fiscalité. Gagnant la société civile, rien n'empêcherait que des positions jusque-là minoritaires influencent la décision politique et façonnent un environnement législatif et réglementaire tout à fait différent.
- ⊙ Un adhérent du syndicat a eu des **douglas arrachés** sur une parcelle d'environ 1,5 ha. L'action a été revendiquée par voie de presse par une section locale d'un grand syndicat agricole.

Le but affiché était d'appeler l'attention du Conseil départemental sur la réglementation des boisements. Conséquence ou coïncidence, le Conseil départemental a réuni un groupe de travail sur ce problème l'été dernier, pour s'apercevoir que la quasi-totalité des arrêtés communaux existants n'avaient plus de fondement réglementaire (ce qui était connu des spécialistes).

- ⊙ **Un nouvel arrêté-cadre** a été pris au début de cette année 2019 et le PNR Morvan aimerait que les trois autres départements bourguignons prennent le même arrêté. En ce qui concerne notre adhérent, sur les conseils du syndicat, il a porté plainte et nous l'avons aidé dans le maquis des procédures. Comme souvent, l'action judiciaire est un peu lente mais nous avons bon espoir que l'animateur de cet arrachage de douglas soit condamné d'ici cet été.
- ⊙ **Le Contrat régional forêt bois** a été validé en début d'année, il ne manque plus que la signature du Ministre ! On peut noter que la quasi totalité des oppositions "écologistes" à ce document sont venues du Morvan.

Cette année, **la fédération Fransylva** avait pu répondre positivement à notre invitation. **Son directeur, Laurent de Bertier**, nous a expliqué dans un exposé dynamique le fonctionnement de la fédération et les principales actions qu'elle mène.

**Nicolas Rondeau, juriste de la fédération**, a réussi à captiver son auditoire dans l'après-midi sur le sujet ardu du patrimoine et de sa transmission appliquée à la forêt. Les multiples questions, sortant parfois du thème, ont montré l'intérêt des propriétaires, par exemple : rôle du gestionnaire entre nu-propriétaire et usufruitier, sous quelles conditions un groupement forestier peut-il ne pas être concerné par l'impôt sur la fortune immobilière...

*Alban de MONTIGNY,  
Président du syndicat des sylviculteurs nivernais*

## ■ Forêt et Bioéconomie

A l'issue de l'AG de la section 70-90 de Fransylva, une conférence-débat animée par Fabienne Tisserand, journaliste au Bois International et rédactrice en chef de La Forêt Privée, est intervenue sur un sujet d'actualité.

Il s'agit de **la bioéconomie**, qui a en effet aujourd'hui le vent en poupe : production de plaquettes forestières, pellets et autres granulés de bois, ou bien de molécules d'hydrocarbure par la déconstruction chimique du bois, la question est de savoir si cette utilisation de la biomasse forestière tient d'une saine valorisation ou bien d'un mirage.

Evoquant d'une part les perspectives de développement d'une foresterie renouvelée et d'autre part les risques d'appauvrissement écologique d'un milieu forestier soumis à une pression économique excessive, les conférenciers ont bousculé les idées reçues et soulevé davantage de questions qu'ils n'ont apporté de réponses :

**ce débat est donc loin d'être clos !**

*Gérald GROUAZEL,  
Forestiers Privés de Franche-Comté*

## ■ Assemblée générale de Forestiers Privés de Côte d'Or

*L'assemblée générale du syndicat de la Côte d'Or s'est tenue le 26 avril dernier à Fleurey-sur-Ouche.*

A cette occasion, l'assistance nombreuse s'est vue proposer deux exposés :

- ⊙ l'un sur la crise des scolytes, grâce à l'intervention de Martial Taulemesse de Fibois,
- ⊙ l'autre sur la réglementation en forêt, présentée par Cédric Turé du CIPREF (Association Régionale des Entrepreneurs de Travaux Forestiers).

Après un déjeuner convivial dans les locaux du golf de la Chasagne, les adhérents ont pu, sur le terrain, assister à une démonstration d'abatteuse dans un peuplement d'épicéas scolytés... Une excellente application des exposés de la matinée.

*Joseph de BUCY  
Président de Forestiers privés de Côte d'Or*



Je conduis un véhicule assuré, je suis titulaire d'un permis de conduire, je ne double pas sur les lignes blanches, je respecte les limitations de vitesse, je ne conduis pas lorsque j'ai 3 gr d'alcool dans chaque bras...

Je serais donc un individu candide qui fait le jeu de mon assureur, ce dernier étant bien sûr un voleur qui encaisse sans vergogne mes cotisations.

Dans quel monde vit-on ?

J'ai des frênes chararosés au bord de la route nationale, je m'empresse de trouver un assureur au cas où l'un d'entre eux viendrait à tomber sur la route, ou pire, j'adhère au syndicat des forestiers privés de Franche-Comté lequel me propose avec mon adhésion, une Responsabilité civile adaptée à mon pseudo métier de propriétaire forestier !

J'ai des bois de 30 mètres de long qui pourraient bien atteindre la maison de mon voisin s'il venait un épisode de neige lourde, je m'empresse de trouver un assureur au cas où l'un d'entre eux viendrait à écraser la toiture et la chambre mansardée ou dort le p'tiot de la famille.

J'ai un gros sapin dorgeux au bord de la voie du tram où des familles se promènent le dimanche après les agapes de midi et la voie n'est pas inscrite au PDIPR. Je me dépêche de trouver

un assureur s'il venait à l'idée de cette "besse" de s'ouvrir de jour, par beau temps et avec des promeneurs sur les chemins.

Mon assureur n'est pas là pour réparer les préjudices causés par des événements prévisibles. Il est là pour réparer des événements fortuits et imprévisibles. Un frêne chararosé qui tombe, une besse qui s'ouvre, une dorge qui casse, c'est imprévisible ?

Si l'on veut que les assureurs fassent leur métier correctement, faisons le nôtre sérieusement.

- **Comme propriétaire j'élimine tous les arbres que j'ai identifiés pourris au pied, bessus, dorgeux...**
- **...quand ils sont au bord d'un chemin, pas loin d'une maison...**
- **...c'est juste du bon sens paysan et rien d'autre.**

## Assemblée générale de Forestiers Privés de Saône-et-Loire

*L'assemblée générale du syndicat des forestiers privés de Saône et Loire s'est tenue le vendredi 17 mai au lycée de Velet à Etang-sur-Arroux.*

Après un mot d'accueil du président, Patrice de Fromont, qui a remercié les 125 personnes présentes, et l'intervention du maire de la commune, M. Bertrand, directeur, a présenté le lycée et l'enseignement dispensé.

Patrice de Fromont décrit un syndicat dont les membres augmentent régulièrement depuis ces dernières années avec 875 membres représentant 50 278 ha.

Les forestiers font face à des problèmes sanitaires qui s'invitent de plus en plus dans les forêts : la pyrale du buis, les scolytes de l'épicéa et du pectiné, la chararose du frêne, les insectes ravageurs, et autres nuisibles... Ce sont souvent des investissements importants qui se trouvent anéantis par ces maladies.

La régulation des grands cervidés reste aussi une priorité. Le déficit commercial du bois s'est encore accentué l'année dernière, dépassant les 6 milliards. La récolte de bois commercialisés a cependant augmenté de 1,7 % en 2017 avec 38,3 millions de m<sup>3</sup>.

### Mais restons optimistes !

État et Région en BFC s'engagent dans une politique ambitieuse pour notre filière, comme cela a été exprimé lors de la réunion de la Commission régionale Bois-Forêt. Au niveau national, le label « Bas Carbone » est l'aboutissement d'un long travail du CNPF et de la Fédération nationale. On y voit un tournant majeur pour la forêt française.

Nous devons être confiants en l'avenir, les débouchés de nos bois semblent se diversifier et le bois redevient un matériau noble. Aujourd'hui la forêt s'inscrit plutôt dans une dynamique économique encourageante, ce qui devrait pousser les forestiers à investir ; mais cela devra être guidé par une politique d'accompagnement adaptée, lisible et stable.

Les cours de nos bois restent soutenus, pour le chêne certes mais aussi pour le peuplier, le douglas...

Le grand public tente de s'accaparer la forêt. L'attrait actuel pour la forêt doit être le moteur de notre action.

**« A l'avenir Il faudra produire plus, tout en protégeant mieux »**

**Exploiter sa forêt n'est pas une atteinte à l'environnement bien au contraire !**

**Une forêt sous-exploitée est une forêt en danger !**

Après les sujets protocolaires, différents sujets sont abordés comme :

- le développement du syndicat,
- la certification PEFC, présentée par Soraya Bennar (chargée de mission BFC),
- les aides aux forestiers décidées par la Région pour les 10 ans à venir et les fonds FEADER,
- Romain Lachèze, technicien au CRPF, expose les problèmes d'insectes ravageurs sur les épicéas et pectinés, ainsi que les maladies qui affectent certains arbres comme la chararose du frêne,
- Les cours des bois présentés par Monsieur Piet, directeur de COFORET,
- Le projet de Parc naturel régional de Bresse, projet lancé par la députée de la Bresse.

Enfin, l'après- midi a été consacrée à la présentation de trois ateliers du lycée à savoir une simulation d'abattage d'arbres, un atelier d'entretien du matériel et une démonstration d'élagage.

**Patrice de FROMONT**  
Président de Forestiers privés de Saône-et-Loire

## Forestiers Privés de Bourgogne

Maison Régionale de l'Innovation  
64A rue de Sully  
CS 77124 - 21071 Dijon-Cedex  
tél : 03 80 40 34 50  
foretprivee.bourgogne@gmail.com  
Départements : 21-58-71-89

## Forestiers Privés de Franche-Comté

Groupe rural  
130 bis rue de Belfort - BP 939  
25021 Besançon\*Cedex  
tél : 07 88 81 04 10  
franche-comte@fransylva.fr  
Départements : 25-39-70-90

Merci de retourner ce papillon au syndicat  
de votre région forestière qui transmettra votre demande.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Souhaite adhérer au Syndicat des propriétaires forestiers  
du département : 21  71  58  89  / 25  39  70  90

# Une forestière émérite, récompensée !

## Rosane BOISTOT reçoit le Mérite agricole

Retranscription du discours d'Elisabeth KELLER,  
ancienne Présidente du CRPF Franche-Comté

Chère Rosane,

En ce jour, 14 juin 2019, le ministre de l'agriculture, sans doute renseigné par votre directeur, François Janex, vous nomme chevalier du Mérite agricole.

Vous avez eu la délicatesse de me choisir pour vous remettre la médaille en présence de votre mari, de vos enfants, de vos amis et de la grande famille du CRPF.

Comment en cet instant ne pas évoquer avec émotion Anne-Marie BOISTOT, votre mère, notre amie. Elle avait atteint le sommet de la hiérarchie des décorations agricoles, ayant été commandeur du Mérite agricole. Elle avait cumulé de multiples engagements (syndicat, coopérative forestière, Société Forestière de Franche-Comté), tout en ayant elle-même constitué son patrimoine forestier grâce à sa réussite dans son entreprise de porcelaine.

Votre chère mère reste pour nous un modèle original de personnalité forestière remarquable.

Si je peux me permettre, vous êtes donc, comme Obélix, tombée dans la marmite forestière quand vous étiez petite, mais cela ne peut tout expliquer. Il ne suffit pas de naître, c'est à chacun de prouver sa valeur et de tracer sa voie.

Vous avez apporté une contribution particulièrement utile au développement de la filière forêt/bois de notre région. Rappelons en quelques aspects :

-  Vous avez consacré 37 années au service du CRPF
-  Vous êtes entrée en 1981 comme technicienne de secteur dans le Doubs. Un souvenir personnel : je vous ai découverte en 1984 à l'occasion d'une réunion de vulgarisation, dans une forêt Viellard, autour de plantation de feuillus. L'auditoire se composait majoritairement de retraités dubitatifs : « une femme !!!!! et jeune !!!!! ». L'auditoire fut attentif. Au café, à la fin de la réunion, j'entendis « Elle est compétente, et en plus, j'ai tout compris ». C'est ainsi que se crée une réputation !
-  Au bout de 15 ans de terrain, vous avez eu le courage de reprendre des études, malgré vos charges familiales, et vous avez réussi l'examen d'ingénieur, ce qui entraînait un changement de poste.



Patrick LECHINE © CNPF

 Vous avez ainsi succédé à notre cher Jean-Claude BROCHE comme responsable de l'instruction des Plans Simples de Gestion de Franche-Comté. Avec compétence et pragmatisme, vous saviez convaincre à la fois les gestionnaires et les administrations (DRAAF et DTT), tout en sachant piloter les techniciens de terrain. Au Conseil d'administration du CRPF, vous aviez l'art de faire émerger les difficultés avec clarté pour nous aider à émettre des avis.

 Dans les années 94-95, vous avez joué un rôle important lors de l'arrivée (plus crainte que désirée) de Natura 2000. Pour la construction des documents d'objectifs, il fallut dédramatiser les réunions, et vos explications didactiques et lumineuses furent bien utiles.

De 2007 à 2017, vous avez été adjointe au directeur. Vous avez largement contribué à la définition de la place stratégique de la forêt privée dans la filière forêt/bois.

 De 2007 à 2016 vous fûtes animatrice des FOGEFOR, et vous avez su éveiller des vocations pour remplir des mandats au CRPF ou au syndicat grâce à vos compétences techniques, enseignées avec pédagogie et passion.

 Pendant 16 ans, de 1996 à 2012, vous avez été déléguée régionale à « l'Ecole de la forêt » : une mission bien utile pour semer des graines pour le futur.

La liste n'est sans doute pas exhaustive.

Pour conclure, chère Rosane, d'après vos collègues vous avez été pour eux un appui pertinent et approprié. Pour votre directeur, je sais que vous fûtes une aide précieuse.

Au nom de tous les propriétaires qui ont bénéficié de vos talents, au nom des administrations dont vous avez facilité la tâche, en souvenir des grands thèmes que vous avez brassés avec aisance, en souvenir de tous les plans de gestion que vous avez ingérés, en souvenir de vos talents de vulgarisatrice, en reconnaissance enfin pour l'image de qualité de notre établissement que vous avez incarnée, nous considérons que vous avez amplement mérité cette médaille du Mérite agricole qui, je l'espère, consolera votre mari et vos enfants de vous avoir tant de fois partagé avec la forêt.

## Contacts

**Forestiers Privés de Franche-Comté**  
Groupe rural  
130 bis rue de Belfort - BP 939  
25021 BESANCON CEDEX  
07 88 81 04 10  
franche-comte@fransylva.fr

**CRPF Bourgogne-Franche-Comté**  
18 bd Eugène Spuller  
21000 DIJON  
03 80 53 10 00  
bfc@cnpf.fr

**Forestiers Privés de Bourgogne**  
Maison Régionale de l'Innovation  
64A rue de Sully  
CS 77124 - 21071 DIJON CEDEX  
03 80 40 34 50  
foretprivee.bourgogne@gmail.com

